

Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale
du **SNU/PP** des Landes
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX
☎ 05 58 91 07 64
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : <http://www.snuipp.fr/40>



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
17, îlot Campus, Av de la Résistance
40990 SAINT PAUL LES DAX

Ouvertures 40

SNUIPP des Landes

P

PRESSE
DISTRIBUE PAR

LA POSTE

Déposé le 14 novembre 2006

Sommaire

Editorial	p 1
Frais de déplacements : agir ensemble	p 2
Les élus informent et rendent compte	
- la CAPD du 17, changer d'échelon,	p 3
- direction et fonctionnement de l'école,	p 3
- changer de département.	p 3
Basic Instit : des journées d'études bien...studieuses !	p 4

Cahier central :

la journée info syndicale du 27 novembre.
Bulletin de syndicalisation

Bimestriel

n° 81

novembre
2006

EDITO : Sur le chemin de la réussite.

Philippe Miquel, Secrétaire départemental

57% des enfants de cadres réussissent les évaluations de français en 6ème contre seulement **27%** des enfants d'ouvriers.

Une statistique parmi d'autres issue d'une récente enquête de l'INSEE et qui nous éclaire sur le chemin qu'il reste à parcourir vers l'école de la réussite pour tous.

Au SNUipp, nous savons trop bien que tout ne se joue pas à l'école et nous prenons toute notre place dans la lutte pour une société plus juste et moins inégalitaire.

Mais nous avons aussi la conviction que chaque enseignant dans sa classe, à travers le contact quotidien avec les élèves et leurs parents peut apporter sa contribution à l'amélioration du service public d'éducation.

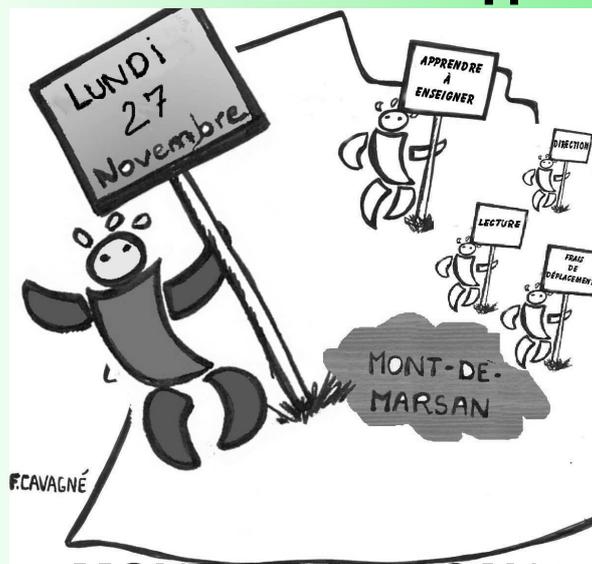


Pour peu qu'il bénéficie de la considération et des moyens nécessaires mais aussi du temps indispensable pour se former et avancer dans ses pratiques professionnelles.

C'est le sens de la journée d'information syndicale du 27 novembre qui nous permettra de faire le point sur l'actualité revendicative et d'échanger sur notre métier avec le concours éclairé de Frédéric Saujat.

Rendez-vous à l'auberge landaise le 27 novembre

JOURNEE D'INFORMATION SYNDICALE DU SNUipp



MONT DE MARSAN AUBERGE LANDAISE

DERNIERE MINUTE :

Le collectif lecture a invité Roland Goigoux à une conférence débat dans les Landes.
Date et lieu
vous seront précisés dès que possible.

Retards importants, non-paiements, non-communication des convocations ou des imprimés... : les difficultés liées au remboursement des frais de déplacement sont nombreuses depuis deux ans et sont régulièrement dénoncées par les élus du SNUipp en CAPD.



La mise en place de la fameuse LOLF (loi organique sur la loi de finances) a en effet modifié le fonctionnement budgétaire de l'inspection académique.

Pour chaque année civile une enveloppe globale est déterminée pour le département qui est censée couvrir les indemnités de déplacements de tous les personnels itinérants (hormis les titulaires remplaçants) et de tous les personnels participant à des actions de formation continue. L'inspection académique reçoit ensuite des délégations de crédit trimestrielles qui lui servent à effectuer les versements aux personnels concernés.

L'étendue du département, l'augmentation du nombre d'enseignants, le recours massif à des intervenants extérieurs pour l'enseignement des langues obligent l'académie à une gestion à flux (très) tendu sans aucune avance de trésorerie.

C'est dans ce contexte difficile que l'inspectrice d'académie a autorisé en 2005-2006 le départ de 12 stagiaires CAPASH et de 3 personnes en formation de psychologue scolaire sur la demande insistante des élus du personnel. Une excellente nouvelle pour le département qui permettait de combler les postes spécialisés vacants (pour la première fois tous les postes de psychologue scolaire sont pourvus cette année).

Le hic : les frais de déplacements importants liés à ces formations ne pouvaient être remboursés que sur l'enveloppe pré-définie et déjà largement utilisée.

Résultat : une impasse budgétaire insoluble. Depuis mars 2006, l'académie est dans l'incapacité de rembourser la plupart des sommes dues, des montants importants (plus de 1000 €) n'ont pas versés, plaçant de nombreux collègues dans des situations difficiles.

En découvrant (!!!) l'ampleur du problème, l'inspectrice d'académie a donné des consignes de restriction pour le premier trimestre de cette année scolaire : réduction des déplacements de 20% pour les conseillers pédagogiques, de 50 % pour les membres des réseaux. Mais ce sera largement insuffisant pour éponger le déficit. Le remboursement des sommes dues sera effectué sur le budget 2007, soit aux alentours du mois de mars avec près d'un an de retard pour certains.

Nul doute donc que les restrictions affectant l'aide aux enfants en difficulté, l'animation pédagogique, la formation continue seront maintenues voire étendues l'an prochain.

Face à cette situation insupportable, les conseillers pédagogiques lourdement pénalisés ont été les premiers à se mobiliser avec les élus du personnel du SNUipp et du SE.

Devant l'ampleur du problème et compte tenu des non réponses de l'administration, une intersyndicale regroupant le SNUipp/FSU, le SE/UNSA et le SNUDI/FO a pris un certain nombre d'initiatives sur ce dossier : Rédaction d'une motion à présenter aux conseils d'école, d'une pétition départementale, d'un courrier adressé au recteur.

Lors d'une assemblée intersyndicale qui s'est tenue le 8 novembre à Pontonx en présence d'une soixantaine de collègues : CPC, membres des réseaux d'aide, adjoints et directeurs, il a été décidé d'enclencher une action collective et d'interrompre tout les déplacements professionnels avant le remboursement des sommes dues (cf tableau ci-dessous).

Un rendez-vous important a été fixé : Rassemblement le 29 novembre à 11 heures à Mont de Marsan pour une action symbolique : « On gare les voitures ».

Le déblocage de la situation ne pourra venir que d'une intervention rectorale et ministérielle. C'est pourquoi il est important d'engager l'action de manière solidaire et démonstrative. Nous vous demandons donc de nous transmettre par mail tout refus de déplacement afin d'effectuer un bilan lors de l'assemblée du 29/11 qui déterminera les suites de la mobilisation.

Décisions prises lors de l'assemblée intersyndicale des personnels du 8 novembre à Pontonx.

Rassemblement

le 29 novembre

à 11 heures

à Mont de Marsan

«On gare les voitures».

• Alerter la communauté éducative, les élus, l'opinion publique.

Présenter et faire voter la motion frais de déplacements dans les conseils d'école
Faire signer la pétition frais de déplacements
Rédiger un courrier informatif à destination des associations de parents d'élèves, de l'association des maires, des parlementaires landais
Organiser un rassemblement le 29/11 à 11 heures à Mont de Marsan Mot d'ordre : « On gare les voitures »
Conférence de presse (en amont pour annoncer l'action)
Blocage de la circulation
Demande d'audience au préfet

Assemblée générale pour déterminer des suites de l'action

• Se mobiliser

Les CPC, CPD, MAI restent au bureau
Les membres des réseaux d'aide restent dans leur école de rattachement
Pas de participation aux animations pédagogiques
Ceci, sauf production d'un ordre de mission individuel
Jusqu'au remboursement des sommes dues (poursuite ou non de l'action décidée le 29/11).

Stages de formation continue : la CAPD du 8 septembre re-convoquée le 17.

L'ordre du jour de la CAPD portait essentiellement à procéder aux « stages de formation continue ».

Toutefois, à l'ordre du jour, figurait également une proposition de retrait d'emploi d'un directeur d'école.

Parce qu'ils s'opposaient catégori-

quement cette proposition qu'ils considéraient inappropriée et infondée, l'ensemble des élus ont refusé de siéger.

Comme le règlement l'exige en cas d'empêchement, l'inspection académique a donc re-convoqué la CAPD le 17 avec le même ordre du jour.

Les représentants du personnel y siègeront pour ne pas laisser l'administration prendre seule les décisions.

Affaire à suivre donc.

Tous les collègues dont la candidature en stage aura été retenue seront informés par courrier.

Changer d'échelon : CAPD du 11 décembre.

La CAPD consacrée aux changements d'échelon se tiendra le 11 décembre.

Le SNUipp enverra à tous les promouvables un Supplément Spécial à Ouvertures 40.

D'ores et déjà, sur le site www.snuipp.fr/40, vous pourrez trouver les règles pour l'avancement des instituteurs, les règles pour l'avancement des professeurs des écoles, calculer en ligne si on est promouvable, remplir et envoyer une fiche de contrôle.

Enfin, on peut y lire le barème des promotions et les statistiques d'avancement pour 2005-2006.

www.snuipp.fr/40, rubrique CAPD, Promotions.

Nouveau le 11 décembre le résultat des promotions sur www.snuipp.fr/40 rubrique CAPD, Promotions

Pour faire avancer le dossier de la direction et du fonctionnement de l'école.

Continuer et durcir le blocage administratif :

enquête 19, évaluations CE1 et CE2, transmission des documents...

Suite à la réunion du 18 octobre, les

syndicats se sont adressés à l'inspectrice d'académie et lui ont rappelé les consignes de blocage administratif ci-dessous.

Pour le Snuipp-FSU, le dossier doit être réouvert, et des négociations doivent s'engager : c'est une condition de la levée du blocage.

Dans l'attente le SNUipp-FSU, et le SGEN-CFDT confirment le mot d'ordre de blocage administratif et prennent l'initiative d'une journée nationale d'actions, le 22 novembre à Paris.

Nous vous tiendrons informés des actions prévues dans les Landes.

Blocage administratif :

- Blocage des enquêtes statistiques (Enquête 19, prévision d'effectifs...), bilans et comptes-rendus demandés par l'administration et les collectivités territoriales.
- Aucun renseignement des enquêtes en ligne.
- Refus d'étendre l'expérimentation de Base-écoles/Base élèves
- Aucune communication de résultats d'évaluation (GS/CP/CE1/CE2) à l'IEN.
- Aucune transmission de dates, de comptes-rendus, de relevés de décisions concernant les concertations, conseils de maîtres et de cycles.
- Aucun déplacement (IEN, IA) pour récupérer des documents administratifs quels qu'ils soient.

Changer de département : permutations informatiques .

La nouvelle circulaire qui régit les permutations informatiques paraît le 16 novembre. Le Ministre fait usage intensif de communication sur ce dossier qu'il dit être une de ses mesures pour améliorer la situations des enseignants.

Pour la rentrée 2007, le ministère a décidé de modifier le barème des permutations afin de l'aligner sur celui du second degré. Ces modifications se sont faites sans aucun bilan ni aucune simulation préalable.

Dans ces conditions, le SNUIPP avait demandé le report des modifications et l'ouverture d'une réelle concertation permettant d'améliorer le dispositif.

A noter qu'en 2006 avec l'ancien barème, sur 15 665 candidats, 2 969 demandaient un rapprochement de conjoint en séparation effective. Parmi eux, 1 152 n'ont pas eu satisfaction dont plus de 90 % faute de possibilités de

mutations (pas d'échange possible). Aucune modification du barème ne peut intervenir sur ces possibilités.

A l'issue de deux audiences et de nombreux échanges avec le ministère, le SNUIPP a demandé des modifications qui sont prises en compte dans la note de service :

- Le report de la date de référence pour le mariage, le PACS et la reconnaissance d'enfant, de l'échelon occupé du 1er septembre au 1er janvier.

- La prise compte des séparations anciennement dite non effective pour le rapprochement de conjoint,

- La prise en compte des situations découlant d'une décision judiciaire de droit de visite ou de garde alternée,

- La limitation des bonifications pour durée de séparation pour garder la valeur des la majoration de 500pts pour les collègues en très grandes difficultés.

- Les points "zone violence" sont limités à 45 pts.

Malgré ces prises en compte de nos demandes, le SNUIPP continue de penser que ces modifications devaient faire l'objet d'évaluation et de réelle concertation avant d'être mise en œuvre et restera vigilant sur leur réelle influence.

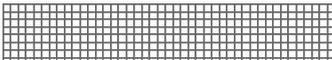
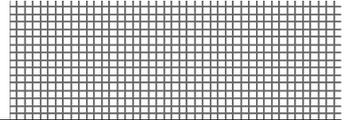
N'hésitez pas à consulter l'ensemble du dossier sur www.snuipp.fr/40, rubrique Mouvement, ou nous contacter.

Ouvertures du serveur IPROF le 23 novembre.



BASIC INSTIT

Dans cette rubrique d'expression libre : billets d'humeur, réactions, positions, par rapport au métier...
Les propos tenus n'engagent que leur signataire. nous attendons vos contributions...



Université d'automne : des journées d'études bien... studieuses !



La Londe les Maures, oui c'est loin, on a l'impression qu'on n'en finit pas de rouler! Mais qu'on se le dise, ça vaut largement le déplacement !

Le cadre est idyllique, repas dans un château au milieu du parc, café sur la terrasse face à un paysage de carte postale : la mer scintillant sous le soleil. Organisation parfaite et gens sympas, on trouve toujours quelqu'un pour discuter. (On reconnaissait les Varoises en robes à bretelles et claquettes tandis que les nordistes portaient cols roulés et bottes).

Quelques moments clés :

Goigoux bien sûr, explique comment le ministre joue la division entre les parents et nous, puis réactive les conseils de bon sens en terme d'apprentissage de la lecture.

Brissiaud annonce qu'un groupe d'instits est, avec la bénédiction du ministre, en train d'expérimenter dans les classes les programmes de 1923 afin d'en tirer des enseignements pour remettre dans le droit chemin les programmes de math !

Ouzoulias montre, exemples à l'appui, comment faire écrire des textes à des Grandes Sections pour favoriser la réussite de tous en lecture.

Cyrułnik, malgré sa bronchite, tient les 500 participants sous le charme. Il alterne les données scientifiques pointues, les descriptions de cas cliniques et les anecdotes familiales qui illustrent son propos.

Alain Serres, avec sa verve et son enthousiasme présente les livres magnifiques de Rue du monde qui « donnent aux enfants l'envie de se poser des questions. »

Pef dont la seule présence rend la salle beaucoup trop petite nous fait passer du rire savamment orchestré à l'émotion lorsqu'il évoque ses angoisses d'enfant au moment de la libération avant de nous lire un très beau texte spécialement écrit pour l'occasion.

Siméon se met en rogne contre la représentation gentille habituelle de la poésie. Il parle de résonnance, de liberté, de faire du lien, de

l'incandescence de la poésie comme accélérateur de conscience, qui restitue le monde dans sa complexité. Il préconise de lire chaque jour quelques vers à nos élèves et de les laisser rêver autour, faire fonctionner l'affectif, leur laisser investir la part manquante, former des consciences libres capables d'affronter l'inconnu de soi et du monde...

Il faut l'avoir vécu : **3 jours à se laisser le temps d'emmagasiner, de réfléchir, d'apprendre, d'échanger...**

Des intervenants brillants qui savent faire passer leur savoir (on a en permanence le sentiment d'avoir compris, de se sentir intelligent...) et en plus tout à fait abordables, on les croise aux conférences des autres.

L'Université d'automne du SNU, c'est ça et beaucoup d'autres choses encore, on a pu assister à 9 ateliers mais 28 étaient proposés. Une seule solution pour supporter la frustration : y retourner l'année prochaine.

Christiane Peyruquéou



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

Ouvert du Mardi au Samedi matin

Crédit Mutuel

Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE